



UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE FORESTIERS PRIVÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Échange de parcelles forestières Formulaire annonce

Références annonceur :

(ces informations n'apparaîtront pas sur le site. Elles seront communiquées aux personnes qui se déclareront intéressées par le bien proposé à la vente)

Nom et prénom : Mr Mme _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone fixe : _____ mobile : _____

Courriel : _____ @ _____

Propriétaire Copropriétaire Indivision Représentant personne morale

Adhérent d'un syndicat départemental de la région Paca ? OUI NON

Si OUI, lequel ? 04-05-84 06 13 83

Parcelles proposées à l'échange :

Commune : _____ **Surface** (en hectares) : _____ ha

Autres informations descriptives succinctes (à l'exclusion de toute précision telle que nom, coordonnées du propriétaire, localisation précise des parcelles, conditions financières...)

(ce seront les seules informations qui apparaîtront sur l'annonce en ligne)

Références cadastrales : (si besoin, joindre une feuille complémentaire)

Commune	Feuille cadastrale	n° parcelles	Surface (ha)

Adressez ce formulaire au siège de l'Union Régionale (Maison de la Forêt, Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en-Provence) avec un chèque du montant correspondant à votre cas (voir au dos) établi à l'ordre de l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA ou URSFP PACA.





UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE FORESTIERS PRIVÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Cas n°1 : Vous êtes adhérent d'un des 4 syndicats départementaux de PACA

- Joignez alors une copie de votre carte d'adhérent à votre syndicat départemental prouvant le paiement de votre cotisation pour l'année en cours.

Cas n°2 : Vous n'êtes pas adhérent à l'un des 4 syndicats départementaux

- Adressez ce formulaire et votre chèque au siège de l'Union Régionale.

Contribution forfaitaire (pour 12 mois de présence Bourse Foncière Forestière PACA)

Surface des parcelles proposées à l'échange	cas n°1	cas n°2
moins de 10 hectares	offert	20 €
de 10 à 25 hectares	15 €	30 €
de 25 à 100 hectares	20 €	40 €
plus de 100 hectares	30 €	60 €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du service Bourse Foncière Forestière proposé par l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les accepter.

Fait à : _____

Signature :

Le : ___ / ___ / 20___

